

## Encaissement d'un chèque volé

## Par jessie\_old, le 22/08/2007 à 13:00

Ma fille a déposer un chèque volé sans ordre (au crédit agricole).

Son petit ami'au momen des fait) lui a demander de l'encaisser contre du liquide, mais elle ne savait pas qu'il était volé.

Donc pour l'instant elle n'a pas portée plainte contre lui de peur des représailles.

La banque lui réclame la totalité du remboursement (4000 euro sur les 8000 euro qui on été déposé car elle a retiré ce montant) et on contacté un huissier de justice.

Que dois-je faire?

Dois t-elle porter plainte?

Qu'elle démarche doit-on faire pou qu'elle ne paye plus?

Son ex petit ami est-il résponsable qu'il soit majeur ou mineur (car ses papier ne son pas en règle et age incertain)?

La banque a t-elle une résponsabilité?